



## **Mobiliser les ODD au service de son projet associatif**

Séminaire de découverte de l'Agenda 2030

**Mercredi 30 janvier 2019 de 9h à 13h**  
aux Canaux, Paris 19<sup>e</sup>

Un événement de

**La Fonda**  
*fabrique  
associative*

en partenariat avec

**LES CANAUX**

Fiches de présentation des  
17 Objectifs de développement durable  
de l'Agenda 2030.

### **La Fonda**

53, boulevard de Charonne 75011 Paris

fonda@fonda.asso.fr / 01 45 49 06 58

**www.fonda.asso.fr**



## ODD 1. « Pas de pauvreté »

Le premier objectif vise la fin de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Cet objectif se décline en sept sous-catégories visant la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de base, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

### Faits et chiffres

- À l'échelle mondiale on parle de 700 millions de personnes qui vivent encore avec moins de 1,90 dollars par jour.
- En France, on compte 8,8 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. (INSEE 2017)

### Cibles associées à l'ODD

- **L'extrême pauvreté** : d'ici à 2030, il faut éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde.
- **La pauvreté** : d'ici à 2030, nous devons réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans la pauvreté.
- **La protection sociale** : d'ici à 2030, une part importante des personnes vulnérables doivent avoir accès à des systèmes de protection sociale adaptés.
- **L'accès aux ressources** : d'ici à 2030, les personnes les plus vulnérables doivent avoir un accès aux ressources économiques, sociales, naturelles et technologiques.
- **La vulnérabilité** : d'ici à 2030, nous devons renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et aux crises économiques et sociales.

### Indicateurs

Pour mesurer la pauvreté quatre méthodes sont généralement retenues :

- La pauvreté relative au niveau de vie médian : nombre de personnes se situant sous le seuil de 60% du revenu médian après transferts sociaux.
- La pauvreté légale les allocataires de minima sociaux (nombre de personnes percevant des minimas sociaux).

- La pauvreté en termes de conditions de vie : nombre de personnes en situation de privation matérielle sévère c'est à dire remplissant au moins 4 des 9 critères définissant la privation matérielle : régler le loyer ou les factures pour le service d'utilité publique ; chauffer convenablement son domicile ; faire face à des dépenses imprévues ; consommer de la viande ou du poisson tous les deux jours ; partir en vacances hors de son domicile une semaine par an ; acheter une voiture/une machine à laver le linge/ une télévision couleur et payer une connexion téléphonique.
- La pauvreté absolue : les biens et services indispensables pour vivre correctement (se nourrir, se vêtir, se soigner) et qui ne dépendent pas du niveau de vie d'une population.

→ *L'évaluation de la pauvreté doit comprendre différents critères comme la faim et la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux autres services de base, la discrimination et l'exclusion sociales et scolaires ainsi que le manque de participation à la prise de décisions.*

## **Tendances**

Dans le monde, les taux d'extrême pauvreté ont été réduits de plus de moitié depuis l'an 2000. En France, il y a eu une baisse significative des indicateurs entre 1970 et le début des années 2000. Cependant depuis 2008, la France connaît de nouveau une augmentation de la pauvreté. Plusieurs phénomènes ont été constatés, remettant profondément en cause la nature de la pauvreté en France: augmentation des familles monoparentales, surreprésentation des jeunes, augmentation du nombre de seniors, urbanisation de la pauvreté, classes sociales professionnelles surreprésentées (chômeurs et inactifs/ ouvriers/ employés).

## **Incertitudes et émergences**

- La transformation de l'économie se traduit par une paupérisation des travailleurs. Dès lors, il faudrait repenser le fonctionnement de la protection sociale, dont les revenus ne viendraient plus uniquement du travail.
- Le développement de solidarités de plus en plus visibles et de nouvelles réponses comme l'entrepreneuriat social ou l'ESS laissent entrevoir la possibilité de réduire la pauvreté en conciliant activité économique et justice sociale.



## ODD 2. « Faim Zéro »

Tandis que les sols, l'eau douce, les océans, les forêts et la biodiversité se dégradent rapidement, le changement climatique exerce une pression encore plus forte sur les ressources et augmente les risques de catastrophes naturelles. L'insécurité alimentaire entraîne également des retards de croissance chez des millions d'enfants. Il est temps de repenser la façon dont nous cultivons, partageons et consommons notre alimentation. Investir dans l'agriculture pour augmenter la productivité agricole et développer des systèmes durables de production de nourriture sont nécessaires pour permettre de réduire le problème de la faim.

### Faits et chiffres

- Une personne sur neuf dans le monde est sous-alimentée (soit 815 millions).
- La malnutrition est la cause de près de la moitié (45 %) des décès d'enfants de moins de 5 ans – 3,1 millions d'enfants chaque année.
- Le secteur de l'agriculture est le principal employeur du monde (40 % de la population mondiale).

### Cibles associées à l'ODD

- **Faim** : d'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les plus vulnérables, ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- **Malnutrition** : d'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition et répondre aux besoins nutritionnels des adolescents, des femmes enceintes et des personnes âgées.
- **Agriculture performante et résiliente** : d'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, et renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques.
- **Fonctionnement des marchés alimentaires** : adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés.

### Indicateurs

- Proportion des gens souffrant de la faim.
- Quantité de nourriture gaspillée par an.
- Part des budgets des ménages consacrée à l'alimentation.
- Nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire.
- Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable.

## Tendances

- **Modification des pratiques alimentaires** : la part de l'alimentation dans le budget diminue tandis que le panier alimentaire moyen se modifie (davantage de produits transformés et plats préparés, augmentation de la consommation bio).
- **Émergence de nouvelles maladies** : de nouveaux enjeux se posent liés à notre mode d'alimentation (obésité, diabète, taux d'incidence de cancer).
- **Gaspillage important** : dans les pays développés, 40% de la nourriture produite est gaspillée chaque année. En France, 10 millions de kilogrammes de nourriture sont gaspillés par an.
- **Développement de nouvelles formes d'agriculture** : tandis que des circuits alimentaires courts se développent dans les régions urbaines, de nouvelles formes d'agriculture durables ont vu le jour (agriculture urbaine, fermes verticales...).



## ODD 3. « Bonne santé et bien-être »

Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable. Cependant, de nombreuses régions restent confrontées à de graves risques pour la santé, (taux élevés de mortalité maternelle et néonatale, propagation de maladies infectieuses et de maladies non transmissibles et mauvaise santé reproductive).

Si des progrès sensibles ont été accomplis, de nombreux efforts supplémentaires sont nécessaires pour éliminer complètement un large éventail de maladies et résoudre de nombreux problèmes de santé persistants et émergents.

### Faits et chiffres

- Plus de **5 millions d'enfants** meurent avant leur 5<sup>ème</sup> anniversaire chaque année.
- Le taux de mortalité maternelle a diminué de **37%** depuis 2000.
- **36,9 millions de personnes** vivaient avec le VIH en 2017. Le VIH est la principale cause de décès chez les femmes en âge de procréer dans le monde.

### Cibles associées à l'ODD

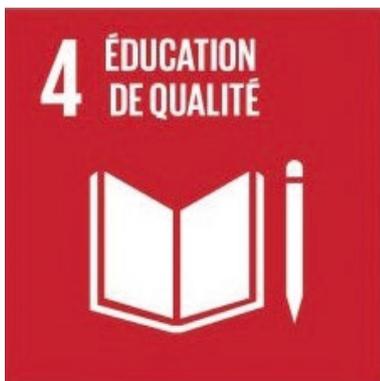
- **Maladies transmissibles** : d'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme etc. et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
- **Accidents de la route** : d'ici à 2020, diminuer à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.
- **Conduites addictives** : renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.
- **Santé sexuelle et procréative** : d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation.
- **Santé-environnement** : d'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

## Indicateurs

- Taux de mortalité infantile et maternelle
- Nombre de tués par accident de la route
- Quantité d'alcool consommé par habitant de 15 ans et plus
- Densité des médecins et des professionnels de santé.
- Découverte de séropositivité VIH par sexe et par an.

## Tendances

- **Croissance des dépenses de santé** : la consommation de soins et biens médicaux est passée en France de 3,4% du PIB en 1960 à 8,8% en 2013. Cette hausse est principalement due au progrès médical et technologique et à une hausse des prix.
- **Vieillesse de la population** : dû à la baisse de fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population va continuer de croître. En 2050, 8 millions de Français auront plus de 75 ans, contre 5 millions aujourd'hui.
- **Inégalités d'accès aux soins** : bien que le nombre de médecins en France ait augmenté, leur présence est hétérogène sur le territoire.
- **Pollution de l'air** : l'exposition aux particules augmente le risque de mortalité lié à des maladies respiratoires et cardio-vasculaires. La population française est inégalement touchée par les effets de la pollution de l'air, les personnes pauvres étant plus touchées.



## ODD 4. « Éducation de qualité »

L'éducation est considérée par l'ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable, en ce qu'elle favorise l'établissement d'un climat de paix, de tolérance, la réduction des inégalités et permet de sortir de la pauvreté.

En ce sens, cet objectif vise à assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

### Faits et chiffres

- **Six enfants et adolescents sur 10** dans le monde n'atteignent pas un niveau minimum de compétence en lecture et en mathématiques.
- Le **taux de scolarisation** global dans les régions en développement a atteint **91%** en 2015.
- **57 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont non scolarisés** dans le monde, dont deux tiers sont des filles, et plus de la moitié vit en Afrique subsaharienne.

### Cibles associées à l'ODD

- **Éducation scolaire** : garantir que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité.
- **Formation professionnelle et enseignement supérieur** : permettre aux femmes et aux hommes un accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- **Compétences et accès à l'emploi** : augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- **Égalité des chances** : éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle.

### Indicateurs

- Taux d'accès annuel à la formation des 18-64 ans, par sexe.
- Enquêtes PISA : proportion de jeunes de 15 ans ayant acquis les compétences nécessaires en lecture et mathématiques.
- Taux de réussite au baccalauréat.
- Nombre d'élèves sortant du système scolaire sans aucun diplôme.
- Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées.

## Tendances

- **Des progrès considérables vers une éducation primaire universelle** : tandis que le nombre d'enfants non scolarisés au niveau mondial a chuté presque de moitié, on constate également une augmentation importante du taux d'alphabétisation global, et du taux de scolarisation des filles.
- **La transformation des pratiques d'apprentissage** : l'entrée du numérique dans le champ de l'éducation modifie les modes d'apprentissages. Cela se manifeste notamment avec le phénomène de classes inversées, l'éducation en ligne ou encore avec les outils numériques, comme potentiels leviers d'universalisation de l'accès au savoir.
- **Internationalisation de l'enseignement supérieur** : ce mouvement, combiné à l'influence des classements internationaux, présente le risque d'un alignement de l'offre scolaire mondiale derrière celle des pays riches.
- **De grandes disparités inter et intra régionales qui subsistent** : notamment entre l'Afrique sub-saharienne et les autres régions, entre les foyers favorisés et défavorisés, entre les zones rurales et les zones urbaines.



## ODD 5. « Égalité entre les sexes »

Le cinquième objectif concerne l'autonomisation des filles et des femmes. Il a pour objectif l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

L'égalité entre les sexes recouvre un large nombre de thématiques : l'accès à l'éducation et au marché du travail, l'égalité dans la gestion du foyer et des enfants, les violences physiques et psychologiques (domestiques, culturelles), la

vulnérabilité face à la pauvreté (hygiène, nutrition et santé), la liberté et l'accès aux droits fondamentaux (vote, libre circulation, autonomie...) Comme les autres ODD, l'égalité entre les sexes doit être appréhendée de manière transversale.

### Faits et chiffres

- En moyenne dans le monde les femmes gagnent toujours 24% de moins que les hommes. En France, l'écart est de 22,8%.
- 70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes.

### Cibles associées à l'ODD

- **La lutte contre les discriminations** : mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- **Violence et exploitation** : éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles.
- **Mariage forcé et mutilation** : éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- **Promotion et partage des travaux domestiques** : faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser.
- **Participation et accès aux postes de direction** : garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision.
- **Droit et accès aux ressources** : entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, à la propriété et au contrôle des terres et à l'héritage.

## Indicateurs

- Violence : proportion de femmes victimes de violences au sein et en dehors du ménage chaque année.
- Tâches domestiques : temps consacré au travail domestique au cours d'une journée moyenne par sexe.
- Participation des femmes à la vie politique : représentation des femmes dans les organes politiques, dans les hiérarchies.
- Participation des femmes à l'activité économique : proportion de femmes cadres dirigeants, écart de salaire entre homme et femme à poste équivalent.
- Accès à l'éducation : proportion de filles dans les filières scientifiques.

## Tendances

Dans le monde, des progrès ont été accomplis en matière d'égalité entre les sexes.

- **La mutilation génitale a diminué** (1 fille sur 3 en 2017 dans les zones les plus touchées contre 1 fille sur 2 dans les années 2000)
- **La représentation politique des femmes a augmenté** (les femmes occupent plus de 30 % des sièges dans au moins une chambre du Parlement national dans 46 pays).
- **L'éducation et l'accès à l'emploi progressent**, cependant, en Afrique subsaharienne, en Océanie et en Asie occidentale, les filles rencontrent encore des obstacles pour entrer à l'école primaire et secondaire. En Afrique du Nord, les femmes représentent seulement 20% de l'emploi salarié.

En France :

- **La parité s'est améliorée**, davantage sur le plan politique qu'économique.
- **Les femmes restent davantage touchées par la précarité**, du fait de la monoparentalité, des faibles pensions de retraites ou une surreprésentation dans les emplois précaires.
- **L'orientation scolaire des petites filles reste sexuée** : elles sont sous-représentées dans les carrières scientifiques.
- **La répartition des charges domestiques ne s'est pas améliorée** au cours des 25 dernières années.

## Incertitudes et émergences

- La prise en charge de la petite enfance détermine en grande partie l'accès au marché du travail pour les femmes.
- On assiste à l'émergence de nouveaux débats de société autour de ces thématiques : la question de la prise en compte du genre et des minorités sexuelles ou encore le sursaut de conscience qui a eu lieu lors du mouvement *#MeToo* lancé en octobre 2017.



## ODD 6. « Eau propre et assainissement »

Pouvoir accéder à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit humain. Toutefois, comme le montrent les chiffres ci-dessous, une part importante de la population se trouve privée des services de base, consomme quotidiennement de l'eau contaminée ou encore manque drastiquement d'eau. Qualité et viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, accessibilité à des sanitaires de l'autre sont ainsi les deux grands enjeux de cet ODD.

### Faits et chiffres

- **La pénurie d'eau affecte plus de 40% de la population mondiale**, et ce chiffre devrait augmenter.
- **2,4 milliards de personnes dans le monde** n'ont pas accès à des services d'assainissement de base comme des toilettes ou des latrines.
- **80% des eaux usées** provenant des activités humaines sont rejetées dans les cours d'eau sans suppression de pollution.
- Chaque jour, **près de 1000 enfants meurent** en raison de maladies évitables liées à l'eau et à l'assainissement.

### Cibles associées à l'ODD

- **Accès à l'eau potable** : d'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
- **Accès aux services d'assainissement et d'hygiène** : d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable.
- **Qualité de l'eau** : d'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.
- **Gestion durable, intégrée et collective des ressources en eau** : d'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs, mettre en œuvre une gestion intégrée de ces ressources à tous les niveaux, appuyer et renforcer la participation de la population locale à cette gestion.

## Indicateurs

- Pourcentage de la population desservie par une eau non conforme.
- État quantitatif et qualitatif des eaux.
- Part de la population raccordée à des stations d'épuration des eaux usées domestiques.
- Indice de pollution des cours d'eau.

## Tendances

- **L'amélioration du traitement des eaux usées** : la France, notamment, a rattrapé son retard en la matière, comme en témoigne la station d'épuration Seine Aval, plus grande station d'Europe.
- **La sensibilité de la population aux enjeux de l'eau** : une telle sensibilité permet, notamment en France, l'apparition de stratégies participatives pour la gestion locale de l'eau par les citoyens, via les parcs naturels régionaux notamment.
- **Les territoires d'outre-mer font l'objet d'une préoccupation nouvelle** : après l'assignation en justice de la France en 2011 pour non-conformité du traitement des eaux usées, le plan « Eau Dom » a été mis en place en 2016, avec pour objectif l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement dans les territoires d'outre-mer.



## ODD 7. « Énergie propre et d'un coût abordable »

L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. L'ODD 7 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable.

### Faits et chiffres

- Une personne sur sept dans le monde n'a toujours pas accès à l'électricité.
- L'énergie est le principal contributeur au changement climatique, représentant environ 60% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- Plus de 40% de la population mondiale, soit 3 milliards de personnes, dépendent de combustibles polluants et malsains pour cuisiner ou se chauffer.

### Cibles associées à l'ODD

- **Accès à l'énergie** : d'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
- **Énergies renouvelables** : d'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
- **Efficacité énergétique** : d'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.
- **Approvisionnement en énergie** : d'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement.
- **Recherche et investissement** : d'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre.

## Indicateurs

- Part de ménages en précarité énergétique (dépenses énergétiques supérieures à 10% du revenu).
- Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie.
- Intensité énergétique (consommation d'énergie primaire/PIB).
- Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie.

## Tendances

- **Une part dominante du nucléaire dans le mix électrique français :** le nucléaire représente aujourd'hui plus de 70% de la production d'électricité en France. Bien que coûteuse et controversée, l'énergie nucléaire a joué un rôle important dans l'indépendance énergétique de la France. Cependant, dans un contexte où les mouvements anti-nucléaires prennent davantage d'ampleur, certains pays ont fait le choix de sortir du nucléaire.
- **Le développement de l'efficacité énergétique, dans les secteurs industriel et résidentiel :** l'efficacité énergétique dans les logements, qui permet également de lutter contre la précarité énergétique, a notamment été encouragée par des mesures prises par le gouvernement français, comme la mise en place de réglementations thermiques.
- **Le rôle croissant des villes et territoires dans la transition énergétique :** on assiste notamment à l'émergence de territoires à énergie positive ou à des mouvements de « villes en transition ».



## ODD 8. « Travail décent et croissance économique »

Dans trop d'endroits, avoir un emploi ne garantit pas la capacité d'échapper à la pauvreté. Le manque continu de possibilités d'emplois décents, l'insuffisance des investissements et la sous-consommation ont conduit à une érosion du contrat social de base qui sous-tend les sociétés démocratiques, à savoir que tout le monde doit partager les progrès enregistrés. De plus, la productivité du travail diminue et les taux de chômage augmentent, les niveaux de vie commencent à baisser en raison de la baisse des salaires. Pour réaliser une croissance économique durable, les sociétés doivent créer les conditions garantissant des emplois de qualité qui stimulent l'économie sans avoir d'effets nocifs sur l'environnement. Des opportunités d'emplois et des conditions de travail décentes sont également nécessaires pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

### Faits et chiffres

- Le taux de chômage dans le monde atteint les 5,7% en 2017, soit 193 millions de chômeurs. Le taux de chômage chez les jeunes a atteint 13% en 2014.
- À l'échelle mondiale, 61% des travailleurs occupaient un emploi informel en 2016.
- Les hommes gagnent 12,5% de plus que les femmes dans 40 pays sur 45 disposant de données.

### Cibles associées à l'ODD

- **Productivité économique** : parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.
- **Plein emploi et travail décent** : d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à tous un travail décent et un salaire pour un travail de valeur égale.
- **Accès des jeunes à l'emploi et la formation** : d'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- **Droits et sécurité au travail** : défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

## Indicateurs

- Taux de chômage
- Salaire brut horaire moyen
- Jeunes non scolarisés sans emploi ni formation
- Part des CDI dans les contrats de travail
- Accidents du travail

## Tendances

- **Un monde du travail en profonde mutation** : la fragmentation du travail, l'automatisation, les nouvelles formes de travail associées à la désintermédiation et la montée de l'individualisation conduisent à une évolution profonde du monde du travail. Les entreprises doivent faire face et s'adapter à l'autonomie et l'insubordination des jeunes travailleurs.
- **La révolution numérique** : cette nouvelle révolution technologique (IA, IoT, Big Data...) aura un impact encore difficile à déterminer sur l'économie mais qui dépendra de la façon dont les institutions s'y adaptent et l'accompagnent des réformes nécessaires.
- **Des visions alternatives de croissance** : la vision d'une croissance qui soit une condition à la prospérité de la société est de plus en plus contestée, étant porteuse d'inégalités et favorisant la destruction de l'environnement. Des visions alternatives à la croissance, plus durables, remportent de plus en plus de succès.



## ODD 9. « Industrie, innovation et infrastructure »

Les investissements dans l'infrastructure sont essentiels pour parvenir au développement durable et à l'autonomisation des communautés dans de nombreux pays. La fabrication, en particulier, est un moteur important du développement économique et de l'emploi.

Le progrès technologique est à la base des efforts entrepris pour atteindre les objectifs environnementaux, tels que l'utilisation optimale des ressources et de l'énergie. Sans la technologie et l'innovation, il n'y aura pas d'industrialisation, et sans industrialisation, il n'y aura pas de développement.

### Faits et chiffres

- 4 milliards de personnes n'ont pas accès à Internet (90% d'entre eux vivent dans un pays en développement).
- L'industrialisation a un effet multiplicateur sur l'emploi (chaque emploi dans le secteur manufacturier crée 2,2 emplois dans d'autres secteurs).
- Les petites et moyennes entreprises engagées dans la transformation et la fabrication industrielles jouent un rôle crucial dans les premières phases de l'industrialisation et sont généralement les plus grandes créatrices d'emplois (90 % des entreprises mondiales et 50 à 60% de l'emploi).

### Cibles associées à l'ODD

- **Infrastructures durables, résilientes et accessibles** : mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, abordable et équitable.
- **Industrialisation socio-économique durable** : promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut.
- **Innovation, recherche et développement** : renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels, en encourageant l'innovation et en augmentant l'emploi et les dépenses publiques et privées dans le secteur de la R&D.

## Indicateurs

- Part de transports collectifs de voyageurs
- Valeur ajoutée manufacturière dans le PIB
- Part du secteur high-tech dans le PIB
- Émissions de CO2 par rapport au PIB
- Dépense intérieure en R&D

## Tendances

- **Les inégalités sociales et entre territoires face à l'infrastructure numérique** : les inégalités face au développement d'infrastructures numériques semblent avoir creusé les inégalités déjà existantes entre les territoires. C'est l'enjeu de la médiation numérique.
- **L'injonction à l'innovation** : les politiques publiques favorisent et encouragent les innovations, non seulement dans l'industrie mais dans le social.
- **Les enjeux de durabilité et de résilience des infrastructures** : la complexification et l'interconnexion croissante des infrastructures engendrent des fragilisations qui mettent en danger la résilience des infrastructures, notamment la cyber-résilience. Un nombre croissant d'initiatives vise à un développement industriel et à des infrastructures répondant à une logique inclusive et durable et s'appuyant sur des mécanismes de sobriété et de circularité.



## ODD 10. « Inégalités réduites »

Le dixième ODD appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse. Ces inégalités doivent être combattues car elles pèsent sur le potentiel de développement des pays et de bien-être des individus.

### Faits et chiffres

- La moitié des richesses produites dans le monde se trouve entre les mains de 1 % de la population du globe.
- Le coefficient de GINI mesure le poids des inégalités, de 0 [situation parfaitement égale] à 100 [inégalités extrêmes] ; la France enregistre un coefficient de 29,3 et l'Union Européenne de 30,8 en 2016 (Eurostat, 2018).

### Cibles associées à l'ODD

- **Évolution des revenus des plus pauvres** : d'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national.
- **Autonomisation et intégration** : d'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique.
- **Égalité des chances** : assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats.
- **Politiques publiques ciblées sur l'égalité** : adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale.
- **Réglementation de la finance** : améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux.
- **Gouvernance internationale** : faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales.
- **Migrations** : faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable.

## Indicateurs

- Taux de pauvreté (seuil à 50% du revenu médian) pour les hommes vs. femmes et par âge
- Poids des rémunérations des salariés dans le PIB
- Taux de croissance du revenu réel par unité de consommation pour les 40% les plus pauvres et pour l'ensemble de la population

## Tendances

Les inégalités avaient diminué en France, notamment grâce à un système de protection sociale les plus aboutis du monde. Cependant depuis 1990, elles repartent à la hausse.

- **Sur le plan économique** : en France, 10% des ménages les plus riches concentrent 47% du patrimoine, et les 50% les plus pauvres n'en représentent que 8%.
- **Sur le plan scolaire** : grâce au classement PISA, on peut comparer aisément les pays en termes de performance mais aussi d'accès à l'éducation. La France reste championne des inégalités avec une forte corrélation entre les performances scolaires et le milieu socio-économique.
- **Sur le plan territorial** : en France, il est possible de constater des fractures régionales surtout entre zones urbaines et rurales et entre la Métropole et les territoires d'outremer. Cependant, si les écarts de richesses entre les territoires se creusent, les écarts de revenu diminuent.



## ODD 11. « Villes et communautés durables »

L'objectif 11 vise à faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables. De nombreux défis futurs s'inscrivent dans un cadre urbain: réduction des inégalités, accès aux infrastructures et aux services comme la santé ou l'éducation, gestion des enjeux environnementaux...

Les villes de demain doivent être des espaces où tous les citoyens jouissent d'une qualité de vie décente et font partie de la dynamique productive de la ville, instaurant une prospérité partagée et une stabilité sociale sans porter préjudice à l'environnement.

### Faits et chiffres

Aujourd'hui la moitié de l'humanité habite en ville, soit 3,5 milliards de personnes. Dans les prochaines décennies, 95% de l'expansion urbaine se produira dans les pays en développement.

### Cibles associées à l'ODD

- **Accès au logement décent** : d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs.
- **Transports sûrs, accessibles et viables** : d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable et adaptés à des personnes vulnérables.
- **Urbanisation durable** : d'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable, la planification et la gestion participative, intégrée et durable.
- **Préservation du patrimoine** : renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.
- **Prévention et limitation de l'impact des catastrophes** : d'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées ou touchées par les catastrophes.
- **Impact environnemental**: d'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant.
- **Développement territorial** : favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales.

## Indicateurs

- Qualité de vie : nombre de personnes sans logement, sans domicile fixe, victimes de harcèlement.
- Transport durable : part de transports collectifs de voyageurs, population vivant dans les périmètres urbains.
- Environnement: part des déchets collectés et traités, taux d'artificialisation des sols, pollution de l'air.

## Tendances

- **Qualité de l'air** : les métropoles se saisissent de plus en plus des enjeux environnementaux notamment concernant la qualité de l'air.
- **Convergences** : les métropoles mondiales ont également tendance à créer des liens surpassant les frontières nationales. Par exemple, le C40, *Cities Climate Leadership Group* (C40), est le plus grand réseau d'agglomérations mondial, qui réunit 85 métropoles dont New York, Paris, Moscou, Rome, Vancouver...

## Incertitudes et émergences

- Deux enjeux majeurs sont à prévoir pour la ville de demain. Le premier est technologique: nous évoluons vers des villes intelligentes où la récolte de *data* sera la clé des décisions politiques. Le second est citoyen: la gestion citoyenne de la ville est un enjeu majeur de la démocratie participative.
- La croissance du nombre d'éco-quartiers en France depuis 2008, indique une transformation positive de l'espace urbain. Cependant, ils sont encore peu accessibles et peu intégrés dans la ville. De plus, on constate un retour des bidonvilles dû notamment à la crise des migrants et des réfugiés. De larges camps comme à Calais, font l'objet de pressions et de tensions sur les villes et les habitants. Enfin, les habitants des villes aspirent à plus de sécurité car les villes restent des espaces violents surtout dans les pays en développement.



## ODD 12. « Consommation et production responsables »

Parvenir à une croissance économique et à un développement durable exigent que nous réduisions d'urgence notre empreinte écologique en changeant nos modes de production et de consommation des marchandises et des ressources. La gestion efficace de nos ressources naturelles, ainsi que la façon dont nous éliminons les déchets toxiques et les polluants, sont des cibles importantes pour cet objectif. Il s'agit également d'encourager les industries, entreprises et consommateurs à recycler leurs déchets et à en réduire le volume, ainsi que de soutenir les pays en développement afin qu'ils s'orientent vers des modes de consommation plus durables.

### Faits et chiffres

- 1,3 milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, tandis que près de deux milliards de personnes souffrent de faim ou de malnutrition dans le monde.
- Le secteur alimentaire représente environ 22% des émissions totales de gaz à effet de serre, en grande partie à cause de la conversion des forêts en terres agricoles.
- Seulement 3% de l'eau de la planète est potable et les humains l'utilisent plus vite que la nature ne peut la reconstituer.

### Cibles associées à l'ODD

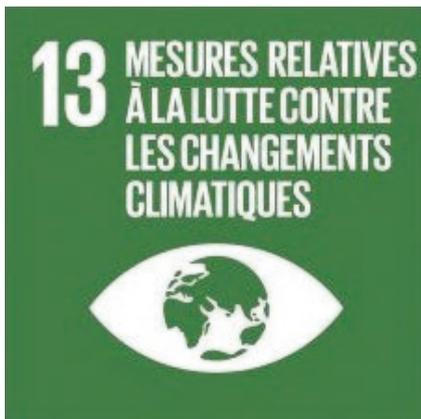
- **Gestion durable des ressources naturelles** : d'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- **Gaspillage alimentaire** : d'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement.
- **Réduction des déchets** : d'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
- **Formation et information environnementales** : d'ici à 2030, garantir que toute la population mondiale ait les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie plus responsable.
- **Moyens scientifiques et technologiques** : aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables.

## Indicateurs

- Indicateur de consommation intérieure de matières et de productivité de matières.
- Pertes et gaspillages alimentaires au long de la chaîne alimentaire.
- Taux de recyclage des déchets municipaux.
- Projets d'éducation au développement durable dans les écoles.

## Tendances

- **L'optimisation continument croissante de la production** : motivée par l'incitation à diminuer les coûts, cette optimisation de la production contrecarre la croissance de la consommation intérieure française de matières apparentes.
- **Le passage d'une économie « linéaire » à une économie « circulaire »** : on assiste à l'émergence réelle d'une économie circulaire, basée sur la réduction de l'extraction, la re-fabrication, la réutilisation et le recyclage, et en accord avec les objectifs énoncés pour cet ODD.
- **Des modes de production et de consommation alternatifs** : plusieurs voies alternatives sont actuellement explorées, comme l'économie de la fonctionnalité, qui repose sur la location plus que sur l'achat de biens neufs, ou encore l'économie du partage, basée sur un modèle plus communautaire.



## ODD 13. « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »

Les changements climatiques affectent désormais tous les pays sur tous les continents, perturbant les économies nationales et affectant des vies. Le niveau de la mer monte, les phénomènes météorologiques changent et deviennent plus extrêmes et les émissions de gaz à effet de serre sont à leur plus haut niveau de l'histoire. Des solutions abordables et évolutives sont désormais disponibles pour permettre aux pays de passer à des économies

plus propres et plus résilientes. Le changement climatique est toutefois un défi mondial et pour lequel des solutions doivent être coordonnées au niveau international. Ainsi, la mise en œuvre de l'Accord de Paris est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable et fournit une feuille de route pour les actions climatiques qui réduiront les émissions et renforceront la résilience climatique.

### Faits et chiffres

- Entre 1880 et 2012, la température moyenne mondiale a augmenté de 0,85°C.
- Le niveau moyen de la mer a augmenté de 19 cm entre 1901 et 2010.
- Pour chaque degré Celsius d'augmentation de la température, les rendements en grains diminuent d'environ 5%.
- Depuis 1970, le nombre de catastrophes naturelles dans le monde a augmenté de 400%.

### Cibles associées à l'ODD

- **Résilience et adaptation** : renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- **Politiques climatiques** : incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.
- **Éducation et capacité d'action** : améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact.

## Indicateurs

- Nombre de catastrophes naturelles en France
- Émission de gaz à effet de serre par secteur
- Plans de préventions inondations mis en place dans les communes
- Fonds et financements dédiés à la lutte contre le changement climatique

## Tendances

- **La prise de conscience de la société civile** : la Marche mondiale pour le Climat de fin novembre 2015 qui a réuni des centaines de milliers de personnes, le rôle des associations comme observateurs dans les COP, l'engagement de la communauté scientifique comme lanceurs d'alerte montrent cette prise de conscience de la société civile des risques liés au changement climatique.
- **La question du futur de la responsabilité sociale des entreprises** : la prise en compte des enjeux climatiques s'inscrit directement dans les problématiques RSE, les entreprises étant responsables pour une grande partie des émissions de gaz à effet de serre d'une part, et d'autre part subissent des risques de pertes importantes liées aux conséquences du changement climatique.
- **Le rôle croissant des acteurs non-étatiques** dans la lutte contre le changement climatique : entreprises, villes et territoires ont souvent des objectifs de réduction des émissions plus ambitieux que ceux des États.



## ODD 14. « Vie aquatique »

Le quatorzième ODD a pour but de conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Trois ambitions sont définies : une gestion plus durable des ressources via la préservation de 10 % des zones marines et côtières, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite ; l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques pour renforcer la résilience des écosystèmes et

réduire au maximum l'acidification des océans ; la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.

### Faits et chiffres

- Les océans couvrent les trois quarts de la surface de la Terre, contiennent 97% de l'eau de la Terre, et représentent 99% des espaces de vie disponibles.
- Près de 200 000 espèces identifiées vivent dans les océans.
- Environ 30% du CO<sub>2</sub> produit par les humains est absorbé dans l'océan.

### Cibles associées à l'ODD

- **La pollution marine** : d'ici à 2020, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.
- **L'acidification des océans** : réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.
- **La pêche** : d'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques.

### Indicateurs

- Pourcentage de stocks de poissons pêchés et exploités sur le marché.
- Pourcentage de zones marines protégées.
- Niveau d'acidité dans les océans.

## Tendances

- **Stagnation de la pêche et essor de l'aquaculture** : la culture de poissons en milieu fermé est une réponse à la demande croissante.
- **Engagement réaffirmé de la France dans la protection des espaces marins** : la France devançait largement l'objectif de couverture du territoire marin en aires maritimes protégées (APP). De plus, elle s'engage dans la recherche scientifique et la préservation de la biodiversité.
- **Initiatives citoyennes de protection des océans** : le ramassage des déchets sur les plages, les gestes éco-citoyens ou encore le travail d'ONG comme Ocean Conservancy ou le MED, participent à l'éveil des consciences sur la nécessité d'agir pour préserver les océans.



## ODD 15. « Vie terrestre »

Le quinzième objectif vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles. Les forêts recouvrent 30 % de la surface de la planète, assurent la sécurité alimentaire et fournissent des abris, et sont essentielles pour lutter contre le changement climatique, protéger la biodiversité et les foyers des populations autochtones.

En protégeant les forêts, nous pourrions également renforcer la gestion des ressources naturelles et accroître la productivité des terres.

### Faits et chiffres

- Environ 1,6 milliard de personnes – dont plus de 2 000 cultures autochtones – dépendent des forêts pour assurer leur subsistance.
- 2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols.
- Sur les 8 300 races animales connues dans le monde, 8 % ont disparu et 22 % sont menacées d'extinction.

### Cibles associées à l'ODD

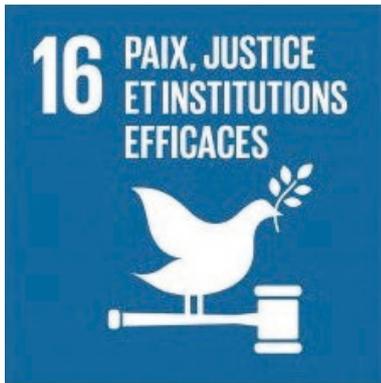
- **Préservation des écosystèmes terrestres** : d'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides.
- **Gestion durable des forêts** : d'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation et restaurer les forêts dégradées.
- **Dégradation des sols** : d'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.
- **Écosystèmes montagneux** : d'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux et notamment de leur biodiversité.
- **Biodiversité et espèces menacées** : prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

## Indicateurs

- Taux de boisement en France métropolitaine.
- Surfaces occupées par les sols artificialisés, les terres agricoles et les espaces naturels.
- Indice de la liste rouge de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Montant de l'aide publique au développement dans le secteur de la protection de l'environnement.
- Évolution du nombre d'espèces protégées.

## Tendances

- **L'appauvrissement de la biodiversité** : les chercheurs parlent actuellement de «sixième extinction des espèces » pour qualifier le phénomène en cours, comparable aux cinq autres grandes extinctions de l'Holocène.
- **L'augmentation du taux de boisement** : la France est un pays épargné par la déforestation et connaît un boisement continu. L'Institut national de l'information géographique et forestière chiffre la progression du boisement à 0,7 % par an depuis 1980.
- **La préservation des sols** : la qualité des sols se détériorent partout dans le monde menaçant l'agriculture et la biodiversité. En France, le plan Ecophyto 2 a été mis en place pour réduire l'usage de pesticides de 50%.



## ODD 16. « Paix, justice et institutions efficaces »

La paix, la stabilité, les droits humains et une gouvernance efficace fondée sur l'état de droit sont des vecteurs importants pour le développement durable. Des niveaux élevés de violence armée et d'insécurité ont un effet destructeur sur le développement d'un pays, en entravant la croissance économique et en engendrant souvent des souffrances durables. Les nations doivent prendre des mesures pour protéger ceux qui sont le plus à risque.

Cet ODD vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à toutes et tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de toute la population à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

### Faits et chiffres

- 603 millions de femmes vivent dans des pays où la violence domestique n'est pas considérée comme un crime.
- Fin 2016, le nombre total de personnes déplacées de force suite à un conflit ou à une persécution était de 65,6 millions.
- 10 millions de personnes sont apatrides dans le monde, c'est-à-dire qu'elles se sont vu refuser une nationalité et des droits connexes.

### Cibles associées à l'ODD

- **Réduction de la violence** : réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- **Maltraitance et exploitation infantile** : mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
- **État de droit et accès à la justice** : promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- **Corruption** : réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
- **Terrorisme et criminalité** : appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité.

## Indicateurs

- Part de la population victime de violences physiques et/ou sexuelles.
- Proportion de personnes s'étant déclarées victimes de violences physiques et/ou sexuelles.
- Réduction de la corruption.
- Taux de satisfaction des services publics.
- Proportion de prévenus chez les détenus.
- Homicides en cumul annuel.

## Tendances

- **Violence, délinquance et criminalité** : en France, la quasi-totalité des indicateurs est stable ou en baisse sur dix ans. L'augmentation de la population carcérale n'en est que plus préoccupante.
- **Corruption et criminalité organisée** : de récentes enquêtes montrent qu'il existe de nombreux liens entre corruption, criminalité organisée, fraude fiscale et optimisation fiscale.
- **Terrorisme** : le terrorisme islamique se développe en France comme facteur majeur d'instabilité et d'insécurité et, du fait de sa forme de moins en moins structurée, brouille les frontières entre guerre et paix, défense et sécurité intérieure.
- **Efficacité des institutions** : la subordination des services de base (éducation, santé, énergie) aux critères de la performance financière notamment a fragilisé la composante opérationnelle des services publics.
- **Démocratie ouverte** : certaines alternatives cherchent à revitaliser la démocratie par la démocratie participative (multiplication des formes de consultation des citoyens) ou encore par la démocratie contributive (soutien à l'entrepreneuriat, l'innovation sociale, la vie associative).



## ODD 17. « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour un programme de développement durable réussi. Ces partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs sont nécessaires au niveau mondial, régional, national et local. Des investissements à long terme sont nécessaires pour réaliser les ODD, tels que l'investissement

direct étranger dans les secteurs clés, en particulier dans les pays en développement. Le secteur public doit établir une orientation claire sur cette question et mettre en place des structures d'incitation permettant de tels investissements.

### Faits et chiffres

- La réalisation des ODD nécessitera entre 5000 et 7000 milliards de dollars d'investissements annuels (d'après le CNUCED).
- L'aide publique au développement a atteint un sommet de 142,6 milliards de dollars en 2016.

### Cibles associées à l'ODD

- **Aide publique au développement** : faire en sorte que les pays développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement.
- **Partenariat pour le développement durable** : renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites, afin d'aider tous les pays à atteindre les objectifs de développement durable.
- **Partenariats multi-acteurs** : encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

## Indicateurs

- Part de l'aide publique au développement dans le revenu national.
- Mise en place de mécanismes visant à renforcer la cohérence des politiques de développement durable.
- Mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des ODD.

## Tendances

- **Développement de nouveaux modes de faire ensemble** : de nouveaux modes de partenariat et de faire ensemble se développent, portés par des dynamiques fortes (prise en compte des problématiques d'intérêt général par les acteurs non-étatiques et mise en place d'alliances élargies, associant des acteurs multiples). Les entreprises, avec l'essor de la RSE, de la philanthropie et de l'entrepreneuriat social, ainsi que les associations par leur caractère innovant à même de capter des besoins sociaux particuliers sont des acteurs clés du faire ensemble et des partenaires privilégiés des pouvoirs publics.
- **Le défi de l'impact collectif ?** Face à la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés, les structures isolées ne peuvent apporter de réponse plus pertinente que ne saurait le faire un groupement d'acteurs, mettant en commun leurs moyens et leurs compétences. Pour un faire ensemble réussi, il est nécessaire de mettre en place un cadre méthodologique rigoureux et un changement de mentalités pour favoriser la convergence des efforts vers des objectifs partagés. L'impact collectif constitue une approche pertinente, à développer, pour inscrire nos actions dans un cadre collectif.